

Les "temps de verbes" n'expriment pas seulement le temps chronologique. Celui-ci est aussi à la base de bien d'autres notions (causes, conséquences, suffixes variés, prépositions...).

C'est donc le système entier que l'orthophoniste doit analyser et c'est le système du système qu'il transmettra.

**Hélène
KOPPEL-ELLENBERGER**

Orthophoniste
Faculté de Médecine
Etudes d'orthophonie
2, rue de l'Ecole de Médecine
34060 MONTPELLIER Cedex

APPRENTISSAGE DE L'USAGE DES TEMPS DE VERBES DANS LES RETARDS DE LANGAGE

par **Hélène KOPPEL-ELLENBERGER**

Mots-Clés : Temps de verbes - Retard de langage

Cherchons à partager les bases qui permettent l'élaboration des techniques utiles à l'acquisition des temps de verbes. Elles sont fondées sur la linguistique de Gustave Guillaume, si riche que mon exposé ne pourra en être qu'un pâle reflet. Le passage à la pratique est dû pour une grande part aux travaux, tant théoriques que pratiques, de Denise Sadek-Khalil. Chacun peut les adapter à ses propres façons d'être ainsi qu'à celles de l'enfant singulier qui lui fait face.

Si ces façons de faire permettent à des enfants sourds, même profondément, d'utiliser avec finesse les temps de verbes, elles sont aussi efficaces pour ceux qui présentent des retards de langage. Elles libèrent les "dysphasiques" d'un apprentissage trop formel et parfois "plaqué".

Un enfant qui est en retard pour parler acquiert le langage simplement plus tard qu'un autre. Et petit à petit, il découvre par lui-même les structures de sa langue, par essais et corrections de ses erreurs. Mais l'enfant qui présente un retard de langage vrai ne peut pas analyser par lui-même le système de sa langue. Il a besoin d'une aide extérieure et explicite. Il a bien sûr du mal à faire seul des analyses et des synthèses, à jouer entre ce qui est général et ce qui est particulier.

Il ne sait pas bien observer : quoi observer, comment se détacher du concret, comment abstraire. Il lui est difficile d'émettre des hypothèses, de prendre le risque de se tromper, éventuellement de supporter de s'être trompé...

Enfin, il lui est difficile de se dégager d'explications antérieurement assimilées. Montrer clairement comment est constituée notre langue est donc une des tâches importantes de l'orthophoniste. Cela suppose, bien sûr, une connaissance suffisante de sa part.

Je vais essayer de décrire succinctement l'usage des "temps de verbes" en français, puis je proposerai quelques applications qui en découlent, d'utilisation commode en séances avec des personnes présentant un retard de langage. Celui-ci peut être "massif" ou plus discret, il peut aussi se manifester par un bégaiement.

Temps et verbe chez Gustave Guillaume

En français, trois éléments importants jouent dans le choix du "temps de verbe" à utiliser, Gustave Guillaume nous l'enseigne :

1 - La place choisie pour la parole entre la pensée et le réel.

2 - L' "époque" objective du déroulement de l'action évoquée (époque : présent passé ou futur).

3 - Dans le déroulement de cette action, l' *instant* choisi pour être exprimé (action vue dans son début, à un moment quelconque de sa durée ou une fois accomplie).

Le mode ou la distance au réel

La place que nous décidons de donner à l'action dont nous parlons, la distance que nous lui attribuons entre la pensée à un niveau général et un réel nécessairement particulier, détermine ce que nous appelons en grammaire le mode.

La simple idée du verbe

Si nous restons très près de l'idée générale, le verbe est encore "en puissance", et nous utilisons les modes infinitif, le participe présent ou le participe passé. Ces modes ont en commun de n'exprimer en quelque sorte que l' *idée du verbe*. Celle-ci n'est pas attribuée à aucun temps précis, à aucune personne. (Le verbe n'est donc pas conjugué).

Dans le mode infinitif, l'idée du temps est entièrement "à l'intérieur" de l'image du mot. On n'en sent que la tension, c'est-à-dire l'impression de mobilité progressive qui en est inséparable.

Ainsi "écrire", ne nous informe pas du degré d'accomplissement de cette action, mais simplement de ce qu'elle se situe à l'intérieur de l'énoncé, que l'action se produit, peut se produire, pourrait se produire... se produit ou se produira,

Par contre "écrivait" évoque une action en cours, la seule certitude étant que l'action a déjà commencé et qu'elle n'est pas terminée, et cela quelle que soit l'époque à laquelle elle s'est produite, qu'elle soit réelle ou pensée seulement.

Enfin, "écrit" donne l'image d'une tension "morte", la dynamique du verbe s'est épuisée, l'action est totalement achevée. (Pour redynamiser cette forme, il est nécessaire d'utiliser un autre verbe, l'auxiliaire, avec lequel il formera "un temps composé", qui évoque une autre représentation mentale "écrire" et "avoir écrit" évoquent des concepts différents).

L'approche du réel

Nous avons vu les cas d'expression du temps entièrement compris à l'intérieur du verbe. Il nous reste à mieux cerner comment le temps "passe" à l'extérieur du verbe, ou, autrement dit, comment s'exprime en français une action située dans le temps. Deux solutions sont possibles : ou ce qui est à dire va s'inscrire dans le temps réel, et on utilisera le mode indicatif, ou ce qui est à dire ne parvient pas au temps réel, parce que la pensée en voie de formulation passe par un "filtre" qui ne la laisse pas accéder au temps réel, et on utilise alors le mode subjonctif.

Le mode **subjonctif** exprime une action, qui dans la pensée ne touche pas au réel. Il est donc normal que ce mode n'utilise pas le présent, et, ne comportant pas la coupure du temps par le présent, ne connaisse ni passé, ni futur. Le mode ne dépend aucunement du verbe à exprimer, mais uniquement de l' *idée à travers laquelle on regarde ce verbe*.

Si un outil *est cassé*, je peux le constater (à l'indicatif, car ici ma "visée" est d'exprimer ce qui est). Je peux aussi dire : "je regrette que cet outil *soit* cassé", et le subjonctif utilisé montre que je regarde cette réalité à travers une idée de regret, l'idée qu'il aurait mieux valu que la réalité soit autre... D'autres parties du discours peuvent exprimer l'accès ou le non-accès au réel. Voici des exemples de Gustave Guillaume : "Je cherche le chemin qui *conduit* à la vérité" et "Je cherche un chemin qui *conduise* à la vérité". Ici c'est l'article défini ou indéfini qui indique la confiance ou le doute en la réalité de ce chemin, donc qui détermine le "mode à utiliser".

Le mode subjonctif comporte deux formes :

L'une *prospective*, est tournée vers l'avenir ou au moins vers un présent actualisable. C'est le subjonctif première forme, ou "subjonctif présent".

L'autre *rétrospective*, est tournée vers le passé. C'est le subjonctif deuxième forme ou "subjonctif imparfait". Ainsi "vous auriez réussi", laisse entendre que des chances de réussites ont réellement existé.

“Vous eussiez réussi” insiste sur le fait que ces chances, peut-être réelles, n’ont pas été utilisées et ne sont pas actuelles. Il s’agit chaque fois de la même réalité, mais la visée du discours, les idées ou les sentiments que l’on cherche à exprimer sont autres.

L’expression du réel, de l’actualité

Nous arrivons maintenant au troisième stade, celui où le verbe exprime une action située dans le temps. La pensée touche au réel, qu’il soit effectif ou imaginaire. Elle utilise pour cela le mode **indicatif**. Il indique la personne, le degré d’accomplissement de l’action choisie et l’époque passé, présent ou futur.

En français, le *présent* n’est pas une simple ligne de démarcation entre le passé et le futur, mais il possède une durée propre, qui peut être courte ou longue, suivant la référence à laquelle on choisit de l’opposer.

Le *présent* contient en français une part d’accompli et une part d’inaccompli, ce qui lui confère une dynamique.

On peut dire :

La porte claque.

Il a quinze ans.

Sur de longues distances nous nous déplaçons souvent en avion.

Le sucre se dissout dans l’eau.

et l’on a des durées différentes de présent, allant de la seconde à l’éternité...

Une action située dans l’époque “passé”, peut être exprimée de deux manières :

Si on veut “focaliser” son début, l’instant où elle commence, on utilise le *passé simple*, quelle que soit la durée de cette action. (Le professeur entra.-La guerre dura cent ans). Si c’est le déroulement de l’action qui est à montrer, alors on utilisera l’*imparfait*, qui est toujours signe que quelque chose est déjà dépassé, accompli, devenu caduc, (“décadent” en linguistique).

Ainsi “il suçait son pouce” signifie qu’il ne le suce plus.

L’imparfait est aussi employé pour indiquer qu’autre chose que l’action est dépassé, est outrepasé :

“Il aimait vivre à la campagne” peut vouloir dire, suivant le contexte, qu’il n’aime plus y vivre ou qu’il n’y vit plus”

“enfin il écrivit cette lettre, et dans cette lettre il écrivait...” signifie que l’on passe de l’acte d’écrire au contenu de cet écrit. De nombreux autres exemples sont à trouver dans les écrits de G.Guillaume et de D. Sadek-Khalil.

Enfin, une action située dans le “futur” peut aussi être expliquée sous deux formes différentes. Si le temps futur est actualisé par la pensée comme virtuellement réalisable, alors on utilise le *futur simple*, il suppose que l’action vraisemblable, a de fortes chances de se réaliser. “Vous écrirez”.

Si ce futur est surtout constitué d’hypothèse, alors on utilise l’autre forme du futur, que les grammaires usuelles appellent *conditionnel* : “vous écririez”. L’expression : “si vous en preniez la peine, vous écririez d’une manière lisible” sous-entend qu’hélas...

G. Guillaume montre le parallèle entre l’imparfait et le conditionnel, tous les deux “décadents”, qui se marque par les mêmes terminaisons.

Applications pratiques

Après ce survol des utilisations des temps de verbe en français, nous pouvons déduire les façons de les enseigner.

La compréhension et l’utilisation du “temps juste” suppose avant tout celles des notions qui sont à leur base.

- Le partage du temps en trois époques, le futur et le passé étant déterminé par la durée variable du présent.

- La liberté que nous avons de considérer chaque action dans son début, pendant son déroulement ou à sa fin, c’est-à-dire le choix de l’expression de “l’aspect”.

- La liberté que nous avons de choisir de situer cette action à la distance, pour nous pertinente du réel, donc d’utiliser le mode qui nous convient.

On voit tout de suite que l’emploi abusif de “suites séquentielles” et l’impression donnée à l’enfant que les “temps” s’utilisent “dans l’absolu” sont les principales limites que

crée la rééducation. Faire croire à un enfant que “avant” est du passé et “après” du futur, est non seulement faux, mais surtout cela restreint ses compréhensions futures. La pensée humaine traduit les relations. Dès le début, on peut tendre à ces expressions. L'enfant peut être habitué dès le début à exprimer des relations, à choisir son point de vue et à chercher à comprendre le point de vue d'autrui.

Dans la pratique, il faut très tôt faire sentir à l'enfant les différentes parties du temps, la durée, qui ne s'exprime pas par le choix du “temps” de verbe, mais par le choix du verbe ou par l'ajout d'un adverbe. Deux jeux moteurs variés sont faciles à imaginer, qu'ils soient de déplacements, graphiques ou vocaux.

L'époque, passé, présent ou futur, contient une part d'absolu, de contrainte. Les dinosaures ne vivent plus de nos jours. Mais, comme le montre l'exemple, la simple négation permet d'utiliser le présent. D'autre part, la part du culturel est immense dans le choix de “l'époque”, car elle dépend de la largeur du présent, largeur qui dépend elle-même des références utilisées. (“de nos jours” peut, suivant ce dont on parle, commencer à l'époque de Cro-Magnon, avec la République, au début de l'ère atomique...). Les exemples, aussi sont nombreux. On peut chercher avec l'enfant des présents d'une seconde, d'une heure, d'une semaine, d'une année, d'un siècle, etc. Bien sûr on les opposera aux temps passés et au futur qui leur correspondent.

Chaque action a un début, une durée et une fin. Cette évidence doit être explicitée, vécue corporellement, traduite en mots. C'est ici que la liberté de choix est la plus évidente. Cet “espace de liberté” doit être appris, doit être respecté. Il disparaît de toute rééducation qui tend à donner un modèle unique à imiter, qui donne à l'enfant l'impression qu'un récit doit se faire dans l'ordre chronologique, d'après la suite des images par exemple. Cela déborde largement l'apprentissage des temps de verbe...

D'autres notions essentielles sont la simultanéité et la successivité qui conditionnent ce que l'on appelle les concordances de temps. Deux jeux variés, moteurs d'abord, puis plus classiquement “stratégiques”, aideront à ces compréhensions qui doivent être explicitées. Enfin, il importe que ces données soient toutes soigneusement reliées entre elles. Elles ne s'expriment d'ailleurs pas nécessairement par des temps de verbe. On voit assez souvent des jeunes gens, trop superficiellement rééduqués dans leur enfance, échouer à des B.E.P., parce qu'ils ne saisissent pas la différence entre “un compte créditeur” et un “compte crédité” en comptabilité ou en électronique, entre :

à transmettre/transmission/transmis

à diffuser/diffusion/diffusé

à afficher/affichage/affiché... par exemple, ce qui relève des mêmes bases.

On veillera à opposer dans l'usage, le plus proche possible d'un dialogue naturel, les temps de verbes deux à deux, en reliant toujours à ce que l'enfant connaît déjà.

En conclusion, l'apprentissage des temps de verbes implique pour l'orthophoniste une analyse rigoureuse du système de sa langue et une attention scrupuleuse à la manière dont l'enfant intègre les données. Cet apprentissage déborde largement le sujet sur le plan du langage et l'aspect “technique” sur le plan de la rééducation, car il suppose un apprentissage de liberté.

Enfin aucune acquisition ne se fait “pour elle-même”, et rien ne peut être mémorisé qui ne soit devenu “outil de pensée”, c'est à l'orthophoniste d'y veiller. Il est parfaitement inutile de “rabâcher” les mêmes notions, il faut trouver un sujet captivant qui nécessite leur emploi. Même très jeune un petit enfant supputera avec passion si tel ou tel objet coulera ou flottera, et la vérification, indispensable, le comblera de joie.

Bibliographie

- GUILLAUME G. Temps et verbe Champion, Paris 1970
- GUILLAUME G. Leçons de linguistique, 1948-1949 Les presses de l'université de Laval, Québec 1971.
- GUILLAUME G. Langage et science du langage, Nizet et P.U. Laval, 1984.
- MOIGNET G. Systématique de la langue française Klincksiek Paris, 1981.
- SADEK-KHALIL D Quatre livres cours sur le langage vol. 1 à 9.
- ISOSCEL-PAPYRUS 1982-1991, particulièrement les volumes 6-7-8 plus spécialement consacrés aux temps.